

Le Sommet de Québec

Le rôle du gouvernement du Québec dans la francophonie

LE Sommet de Québec, qui se tiendra les 2, 3 et 4 septembre 1987, accueillera les représentants de peuples venus du monde entier. Ce Sommet saura faire la preuve qu'il faut faire davantage que gérer l'héritage d'une langue : il faut en préparer l'acquis de demain.

Le Sommet de Québec est un événement diplomatique de toute première importance qui aura un impact sur l'ensemble du monde francophone.

En effet, ce Sommet offre un cadre de coopération unique, où les hautes autorités des pays et gouvernements présents, dépassant les clivages qu'ils rencontrent dans d'autres forums, pourront mieux travailler ensemble et collaborer plus efficacement.

Le Sommet de Québec est une entreprise de dialogue et d'échanges qui a pour vocation la coopération entre États et gouvernements ayant en commun l'usage du français.

Québec se réjouit d'être la ville hôte de cette rencontre internationale et se prépare activement à vivre un grand moment de son histoire.

C'est la première fois qu'un si grand nombre de représentants d'États et de gouvernements seront présents, en même temps, dans la vieille capitale. Québec sera, en septembre 1987, au cœur du monde francophone.

La deuxième Conférence ayant lieu à Québec, le gouvernement québécois y joue un double rôle. Il est à la fois gouvernement hôte, avec le gouvernement du Canada, et gouvernement participant.

A titre de gouvernement hôte, le Québec est membre, avec le Canada et le Nouveau-Brunswick, d'un comité qui doit assurer, dans tous ses aspects, la préparation, l'organisation et la tenue du Sommet de Québec.

A titre de gouvernement participant, le Québec présentera au Sommet des dossiers dont le contenu et les orientations permettront de faire progresser la

coopération entre les peuples de la francophonie.

Pour ce faire, il a mis sur pied des comités composés de représentants des secteurs public, privé et universitaire. Le travail de ces comités consiste à élaborer des propositions de coopération multilatérale, à l'image des cinq grands réseaux de coopération stratégique que les chefs d'État et de gouvernement ont convenu de créer à l'issue du Sommet de Paris. Ce sont :

- le réseau de l'agriculture;
- le réseau de l'énergie;
- le réseau des industries de la langue;
- le réseau culture et communication;
- le réseau de la coopération scientifique et du développement technologique.

En voie de constitution, ces réseaux définissent la solidarité, l'entraide et la volonté d'action que veulent établir entre eux les États et les gouvernements du monde francophone.

Depuis plus de vingt-cinq ans, le Québec a cherché à développer des relations avec les autres pays francophones. Cela a été une constante pour tous les gouvernements qu'a connus le Québec.

La tenue à Québec de la deuxième Conférence des pays ayant en commun l'usage de la langue française nous fournit une bonne occasion de nous interroger sur la nature de la francophonie, sur les enjeux qu'elle met en cause et sur les chances qu'a le Sommet de Québec d'apporter des réponses adéquates aux défis qui se posent à ceux qui parlent français aujourd'hui.

Dans cette perspective, voici certains repères de l'histoire de la francophonie institutionnelle.

Principales institutions de la francophonie où le Québec est représenté

A.C.C.T. : Agence de coopération culturelle et technique créée le 20 mars 1970.

A.I.M.F. : Association des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement de langue française, créée à Québec le 1^{er} mai 1979.

A.I.P.L.F. : Association internationale des parlementaires de langue française, créée en 1967.

AUPELF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, créée à Montréal en 1961.

CIRTEF : Conseil international des radios-télévisions d'expression française, créée à Montréal en 1977.

CONFESJES : Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, première réunion en 1969.

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Éducation des États francophones, première réunion en 1960.

FIDELF : Fédération internationale des écrivains de langue française, créée à Québec en 1982.

Le terme «francophonie»

Au Québec, lorsqu'on parle des francophones, on pense naturellement à tous ceux qui parlent le français. Il n'est pas évident que tous l'entendent ainsi.

Pour un Français par exemple, les francophones ne seraient-ils pas ceux qui parlent français sans être Français ? Alors que pour un Tunisien ou un Zaïrois, les francophones désignent peut-être ceux pour qui le français est une langue maternelle.

Le terme francophonie semble avoir été inventé par le géographe français Onésime Reclus vers la fin du XIX^e siècle en étudiant les rapports entre le nombre de ceux qui parlent français et leur répartition dans l'espace, et peut recouvrir diverses significations.

Si pour Onésime Reclus, tributaire des réalités de son temps, il désignait une sorte de diaspora linguistique, témoin du rayonnement de la France,